



Groupe exertis Connect

**FORMULAIRE DE DEMANDE DE
RETOUR POUR PANNE**

CUC SAS
ZI Buchelay 3000
BP1126
78204 Mantes en Yvelines
Cedex

T 0 825 000 387
E adv@svd-france.fr
W <http://svd-france.com/>

<u>EXPEDITEUR:</u> Société : Adresse :	<u>DESTINATAIRE :</u> SVD France chez Exertis Connect Service Après Ventes ZI Buchelay 3000 6 Avenue de la Durance 78200 BUCHELAY
---	--

Formulaire à retourner à l'adresse mail : sav@svd-france.com // Ce document n'est pas une autorisation de retour

Veuillez noter l'adresse de livraison du matériel (si différente de l'adresse expéditeur)

Contact + coordonnées	Nom: Mail: Mobile :
Code Client *	
Ref.prod-Marque *	
N° de série (S/N) *	
MAC adresse *	
P/N ou MAT/N ou code SAP	
Défaut constaté * Veuillez préciser la panne (HS ou équivalent ne sont pas acceptés)	
N° de facture ou date 'achat *	

* Ces éléments sont obligatoires pour l'ouverture d'un dossier de SAV



Conseils transport :

L'emballage est très important. Veuillez bien protéger le produit, en particulier les parties fragiles. Penser à bien caler le produit afin qu'il ne puisse bouger dans le carton. Un produit mal calé peut se détériorer durant le transport, si des dommages sont causés au(x) produit(s), il en sera de la responsabilité de l'expéditeur. L'emballage des produits est sous la responsabilité de l'expéditeur. Les appareils détériorés ou abimés ne sont pas pris en garantie par les constructeurs.



Groupe exertis Connect

FORMULAIRE DE DEMANDE DE RETOUR POUR PANNE

CUC SAS
ZI Buchelay 3000
BP1126
78204 Mantes en Yvelines
Cedex

T 0 825 000 387
E adv@svd-france.fr
W <http://svd-france.com/>

Conditions de retour produit en SAV

Facturation Non-Retour Produit

Echange anticipé :

Conformément à l'offre de service « Avance sous garantie » qu'accordent quelques fabricants à nos clients pour certaines références de produits, nous pouvons vous faire bénéficier d'un échange anticipé que sous conditions.

Pour répondre à l'urgence de votre besoin, nous vous proposons, avant même d'avoir réceptionné votre produit à réparer, de vous expédier, lorsque la demande d'avance sous garantie a été validée par nos fabricants, votre nouveau produit de remplacement.

De ce fait, vous vous engagez à retourner le produit à réparer à SVD France dans un délai de 7 jours, à compter de la date de réception de votre produit de remplacement.

Dans le cas contraire, où nous ne recevrons pas votre produit à réparer dans les délais indiqués ci-dessus, nous devons émettre une facture, du montant de la pièce de remplacement, que vous vous engagez à régler.

Dès réception de ce document signé, nous pourrons effectuer le retour de votre produit de remplacement. Sans ce document signé, aucune avance sous garantie ne pourra vous être faite.

Ce document n'est valable que pour les produits déclarés dans le formulaire ci-dessus.

NB : Dans le cas d'un échange anticipé, où la garantie ne peut s'appliquer, les fabricants se réservent un délai de facturation de 4 semaines suivant la réception du produit. (Voir ci-dessous)

Cas de non prise en garantie des produits :

Attention, si votre produit fait partie des critères ci-dessous, celui-ci ne pourra être pris en garantie :

- dépassement de date
- Disques durs non-recommandés et/ou mal installés
- Dommages causés par des tiers, matériel cassé
- Produit brûlé, détruit par surtension 380 volts, foudre, etc
- Toute tentative de réparation non autorisée
- Toute modification au produit standard
- Une mauvaise installation non-conforme aux lignes directives ou aux spécifications du constructeur, entraînant un dysfonctionnement de l'appareil ou des infiltrations de liquide (présence de trace d'oxydation).
- Accessoires : bulles rayées ou cassées

Date et signature précédé de la mention

Lu et approuvé, Bon pour accord »

Document à retourner impérativement par mail à l'adresse sav@svd-france.com